

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-deux, le trois juin,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 25 mai 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Julie MENARD, Gilbert NASARRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Louis CANTET (pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Valérie MARSAULT (pouvoir donné à Thierry BROSSARD), Sandrine PASSEBON (pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE (pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Agnès RONDEAU

**OBJET : Passation d'un avenant n°1 au marché de travaux de conception, fourniture et pose d'un ensemble de dispositifs de signalétique pour la ville d'Échiré.**

Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de conception, fourniture et pose d'un ensemble de dispositifs de signalétique à Echiré, le Conseil Municipal a approuvé et attribué le marché de travaux (lot unique) par délibération du 27 novembre 2020 à l'entreprise RJ2D (64).

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'avenant n°1 transmis par l'entreprise RJ2D, lié à la prise en compte de modifications apportées aux travaux, d'un commun accord entre le maître d'ouvrage et l'entreprise, pour adaptation du chantier et réalisation en cours de chantier, comme suit :

- travaux en moins-value : 9 900,00 € HT
- travaux en plus-value : 14 350,00 € HT

soit un avenant n°1 établi pour un montant total de 4 450 € HT soit 5 340 € TTC.

Le nouveau montant du marché (lot unique) de l'entreprise RJ2D Signalétique (64) s'établit comme suit :

Nature des travaux	Montant du marché H.T.	T.V.A. (20%)	Montant du marché T.T.C.
Montant marché de base	41 430 €	8 286 €	49 716 €
Montant avenant n°1	4 450 €	890 €	5 340 €
<b>Montant marché de base+ avenant n°1</b>	<b>45 880 €</b>	<b>9 176 €</b>	<b>55 056 €</b>

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'accepter la passation de l'avenant n° 1 présenté ci-dessus ;**
- **d'autoriser le Maire à le signer.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 3 juin 2022

Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.            07 JUIN 2022  
Reçu en Préfecture le :  
Notifié ou publié le :        07 JUIN 2022